

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES ET DU TRANSPORT
WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE BECHAR
COMMUNE DE BECHAR

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES**
N° 06 /2025

Le chargé de la gestion des affaires de la commune de Béchar lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur :

**Aménagement de l'école primaire MALKI Ali - HAI ELNOUR – et
réalisation de murs de clôture des écoles primaires « KEDDOUR Laredj »
et « KADRI Mebarek »**

Les entreprises répondent aux conditions d'éligibilité définies ci-dessous et intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

**La commune de Béchar – Place du 1er Novembre 1954 -Centre-ville Béchar,
Service des marchés publics et d'équipement (bâtiment « A », premier étage –
bureau N° 37) Daïra de Béchar, Wilaya de Béchar et c'est pondant tous les jours de
travail contre le paiement de 3.000,00D A.**

A-CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

1/Capacités professionnelles :

Le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé à toutes les entreprises publiques ou privées de droit algérien disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle activité principale en bâtiment catégorie Trois (III) (03) ou plus. Dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité jusqu'à la date de fin de validité des offres.

2/Capacités financiers :

Les soumissionnaires ou candidats doivent présenter un moyen de chiffre d'affaire au minimum d'un montant **10 000 000,00 DA** pour les trois dernières années (2022-2023-2024) justifié par des bilans visés par les services des impôts ou par des attestations de chiffre d'affaire (C20) délivrées par les services des impôts.

3/Capacités techniques :

Les soumissionnaires ou candidats doivent avoir réalisé des travaux similaires au minimum d'un montant **10 000 000,00DA** durant les cinq (05) dernières années justifiées par une attestation de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrage publics contiennent le montant ou accompagné des devis des projets réalisés.

B -CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

1/Capacités professionnelles :

Le chef de file de groupement d'entreprises disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle activité principale en bâtiment catégorie Trois (III) (03) ou plus en cours de validité jusqu'à la date de fin de validité des offres + les autres membres doivent avoir au moins la qualification et classification professionnelle activité principale en bâtiment catégorie UNE (I) (01) ou plus en cours de validité jusqu'à la date de fin de validité des offres.

2/Capacités financiers :

Le groupement y compris le chef de file doit présenter un moyen de chiffre d'affaire au minimum d'un montant de **10 000 000,00 DA** pour les trois dernières années (2022-2023-2024) justifié par des bilans visés par les services des impôts ou par des attestations de chiffre d'affaire (C20) délivrées par les services des impôts.

3/Capacités techniques :

Le groupement y compris le chef de file doivent avoir réalisé des travaux similaires au minimum d'un montant **10 000 000,00DA** durant les cinq (05) dernières années justifiées par une attestation de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrage publics contenant le montant ou accompagné des devis des projets réalisés.

Les offres doivent comporter des copies des pièces réglementaires en cours de validité et composées de trois plis comme suit :

1/ Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe à part fermée, ne comportant que les mentions suivantes : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, de fax de soumissionnaire, le numéro et l'objet de l'appel d'offres portant clairement la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE » dans laquelle il devra inclure les pièces administratives réglementaires (Voir article 13 du cahier des charges).

2/Offre technique :

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe à part fermée, ne comportant que les mentions suivantes : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, de fax de soumissionnaire, le numéro et l'objet de l'appel d'offres portant clairement la mention « OFFRE TECHNIQUE » dans laquelle il devra inclure les pièces administratives réglementaires (Voir article 13 du cahier des charges).

3/ Offre financière :

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part fermée, ne comportant que les mentions suivantes : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, de fax de soumissionnaire, le numéro et l'objet de l'appel d'offres portant clairement la mention « OFFRE FINANCIERE » dans laquelle il devra inclure les pièces administratives réglementaires (Voir article 13 du cahier des charges).

Les trois enveloppes ci-dessus, comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique, cachetée et anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 06 /2025

Portant sur :

**Aménagement de l'école primaire MALKI Ali - HAI ELNOUR – et
réalisation de murs de clôture des écoles primaires « KEDDOUR Laredj »
et « KADRI Mebarek »**

Les offres doivent être déposées auprès de :

**La commune de Béchar – Place du 1er Novembre 1954 -Centre-ville Béchar, Service
des marchés publics et d'équipement (bâtiment « A », premier étage – bureau N°
37) Daïra de Béchar, Wilaya de Béchar**

- Le délai de préparation des offres est fixé à **15 jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le **BOMOP**ou l'un des quotidiens nationaux. Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Le jour de dépôt des plis des offres se tiendra le dernier jour de préparation des offres,**quinzième (15^{ème}) jour de 08h00** ; l'heure limite est à **douze heures (12h00)**, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La séance d'ouverture des plis des offres aura lieu le même jour de dépôt des offres ; à partir de **13h00** au niveau de secrétariat générale de l'APC.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des plis.

Le chargé de la gestion des affaires de la commune de Béchar